

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Faux profils coupables de fraudes sur internet Question écrite n° 34471

Texte de la question

M. Ian Boucard appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques, s'agissant des faux profils qui se rendent coupables de fraudes sur internet et plus particulièrement sur les réseaux sociaux. En effet, l'essor des réseaux sociaux durant ces dernières années a favorisé l'apparition d'une nouvelle forme de cybercriminalité. De plus en plus de faux profils sont créés sur ces réseaux avec pour objectif principal de tromper et d'escroquer les utilisateurs. Cela se traduit par une forte hausse de ces actes de cybercriminalité, avec 300 000 cas recensés en France en 2015. Cet accroissement pose la question du contrôle et de l'anonymat sur les réseaux sociaux. Ce débat a déjà été évoqué ; l'anonymat permet, il est vrai, aux usagers de défendre une opinion mais il laisse libre recours aux incitations à la haine en ligne qui peuvent se révéler très dangereuses. Enfin, et bien que des dispositions aient déjà été prises avec la création en octobre 2017 de la plateforme Cybermalveillance, qui a pour rôle d'assister les victimes, de sensibiliser le public au danger du numérique et d'observer la menace en France, les actes recensés d'escroqueries et d'arnaques, sur les réseaux sociaux notamment, restent élevés. En effet, le premier rapport d'activité de cette plateforme a démontré que le nombre de victimes recensées par cette dernière a augmenté de 210 % entre 2018 et 2019, passant ainsi de 28 855 à 90 000. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures vont être mises en place par le Gouvernement pour limiter et contrôler cette cybercriminalité.

Données clés

Auteur: M. Ian Boucard

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 34471

Rubrique: Internet

Ministère interrogé : Transition numérique et communications électroniques

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er décembre 2020, page 8620

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)